18e ANNEE, N° 910 PARAIT LE SAMEDI 16 Août 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

CRI DE RALLIEMENT

M. Waldeck-Rousseau, qui connaissait bien sa majorité et qui savait que sans l'appoint des députés au sens rassis il ne parviendrait jamais à faire passer sa loi des associations, a déployé toute son habilité, toute sa diplomatie pour les rassurer, pour apaiser leurs inquiétudes et faire taire leurs appréhensions. Toutes ses interventions à la tribune n'ont eu d'autre objet que d'atténuer la portée de la loi, de l'interpréter dans le sens le plus conciliant, et jamais de l'aggraver.

Tandis que le ministère Combes applique à sa manière la loi de 1901 sur les associations — il ne reste plus que trois départements : les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan dont les écoles congréganistes n'ont pas encore été fermées — les protestations se multiplient sous toutes les formes en faveur de la liberté. Parallèlement à l'action exclusivement catholique, une «Ligue de l'enseignement», d'un caractère laïque et libéral, vient de se former : elle adresse un appel pressant à tous les libéraux, « libres-penseurs, israélites, protestants, catholiques, « sans distinction d'opinion ni de parti». La liberté, dit-elle dans son programme, est un principe que toutes les confessions doivent faire respecter, *Hodie mihi, cras tibi ;* en d'autres termes : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez « pas qu'on vous fît ». On a remarqué la série des adhésions chaque jour plus explicites et plus nombreuses données à « la cause du droit » par de hauts « intellectuels » de l'Institut, tels que M. Viollet, Gabriel Menod, Michel Bréal, le premier catholique, le second protestant, le troisième israélite. De son côté, la « Ligue de l'Enseignement privé », représentée par M. Ferdinand Brunetière et Denys Cochin, publie une adresse aux protestants et aux israélites pour qu'ils unissent leurs efforts à ceux des catholiques pour la défense de la liberté commune.

C'est ainsi que de tous côtés s'affirme à nouveau le principe de la liberté d'enseigner que toutes nos révolutions avaient proclamé. M. Goblet lui-même, dont on ne saurait contester le radicalisme impénitent, a cru devoir sortir de sa retraite pour s'élever contre la violation de ce principe. Il veut la liberté pour tous et il n'hésite pas à dire bien haut que mieux vaudrait prononcer immédiatement la séparation des Eglises et de l'Etat que de porter la main sur la liberté des croyances et des doctrines.

L'anticléricalisme, qui, depuis quelques années, a faussé toute notre politique parce qu'il n'est au fond qu'un paravent derrière lequel les partis avancés dissimulent l'indigence de leur programme, est en pleine décomposition et menace de succomber sous ses excès. Il est condamné à une scission inévitable et prochaine.

D'un côté, on verra s'agiter dans le vide et l'impuissance les ennemis de la liberté, qui n'admettent pas qu'on pense autrement qu'eux, qui font de l'Etat laïque un être infaillible, imposant sa doctrine à toutes les consciences comme il a la prétention d'imposer sa règlementation étroite à toutes les formes de l'activité nationale. Les organisations qui le gênent sont considérées par eux comme des ennemis et ils les fauchent impitoyablement.

Une opposition formidable, qui grossît tous les jours, se manifeste sur tous les points du territoire. Les derniers évènements l'ont rendue irrésistible et la secte Jacobine et maçonique sait bien qu'il y a là une force irréductible contre laquelle se sont toujours brisés tous les gouvernements et contre la République elle-même, malgré des profondes racines dans le pays, se briserait infailliblement.

Les élections diverses qui ont lieu sur divers points du territoire depuis quinze jours sont une preuve du réveil des idées de la révolution dans ce qu'elles ont de plus pur, de plus grand et de plus universel.

L. M.

ÉCHOS & NOUVELLES

Le budget de 1903

S'il faut en croire certaines indications provenant des milieux gouvernementaux, le projet de budget que déposera M. Rouvier serait tout ce qu'il y a de plus terne, et c'est en dehors de la voie budgétaire, au moyen de projets de lois spéciaux, que le ministre des finances compte trouver les recettes nouvelles nécessaires pour l'équilibre des futurs budgets.

Le ministre des finances proposerait, notamment, de saisir le Parlement de plusieurs projets importants dès la rentrée, savoir : l'application des actes de la conférence de Bruxelles ; la réforme des articles de la loi des boissons concernant les alcools ; l'impôt sur le revenu avec suppression de l'impôt foncier et des portes et fenêtres.

Seulement, fait-on observer avec raison, avant que ces projets ne soient votés par les deux Chambres, il faudra combler le déficit, et, malgré la répugnance de M. Rouvier, recourir avant peu à l'emprunt.

La falsification des billets de banque

Voici un moyen infaillible de constater cette falsification :

Quand on regarde au stéréoscope deux vrais billets de banque, les deux images se confondent en une seule dont toutes les parties sont dans le même plan. Si, par contre, on considère deux billets qui ne proviennent pas de la même planche, les deux images ne se recouvrent plus exactement ; car, même dans le cas de l'imitation la plus parfaite, la forme et la position des caractères et autres détails présentent toujours quelque différence.

Au stéréoscope, ces différences apparaissent distinctement ; les parties dissemblables ne se montrent plus, en effet, dans le même plan, mais se détachent l'une de l'autre dans l'espace comme des marches d'escalier. Il s'ensuit que, pour vérifier l'authenticité d'un billet douteux, il suffit de le confronter devant un stéréoscope de dimensions convenables avec un billet véritable : le moindre dédoublement de détail dénonce immédiatement une contrefaçon.

Le même moyen sert à reconnaître les imitations de valeurs, d'imprimés anciens, etc. Cette méthode de contrôle infaillible, qui ne réclame au-

---

15

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Deuxième partie

LA JEUNESSE DE MISS AGATHE

V

A leur âge, à leur âge ! je ne le connais pas au juste, répondit prudemment la matrone. Mais ce que je sais c'est que ce ne seras pas la première fois que des gens d'un certain âge... Enfin, le fait est là, indéniable.

L'horloger avait quarante-neuf ans sonnés, et sa femme, trente-neuf. « Le fait » ne leur semblait pas, à eux, aussi extraordinaires qu'aux autres : le médecin le leur avait dit, ou du moins leur avait fait entrevoir la possibilité d'une paternité tardive, dans certaines conditions de « santé » physique et morale. Il faut croire que ces conditions, s'était trouvé réalisées.

Nous pouvons même lever une petite partie du voile, et par exemple mettre le lecteur sur la trace des causes du prétendu rajeunissent qu'avaient constaté chez l'horloger les commères de Richmond.

Dans le fait, quoique le menage n'eût pas cessé de laisser planer une ombre soigneusement entretenue sur ces faits et gestes, on avait du constater que depuis quelque dix-huit mois, le « conspirateur » était devenu moins sombre, voire plus hilare, dans la limite où son quakérisme le permettait.

Il consacrait moins de temps à ces travaux mystérieux — le mystère existait en presque totalité même pour sa femme — qui le retenait parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit, dans son « laboratoire » — « qu'y pouvait-il bien manigancer ? » disaient les bonnes femmes — sous la lumière de la lampe.

On le voyait plus souvent, et surtout plus longuement, faire des promenades inaccoutumées, dans le parc dans la vallée.

Les gardiens d'Hampton-Court finirent par connaître le visiteur qui étudia minutieusement les richesses artistiques et autres du palais-musée.

Il n'était pas plus « causeur » qu'avant ; il n'était ni plus ni moins poli, saluant corectement et ne disant que ce que les strictes convenances exigeaient. Mais, enfin, il avait l'air moins absorbé moins concentré. La face « louche » avait repris une apparence moins énigmatique ; la taille, jadis comme courbée sous le poids d'un secret, s'était redressée.

Que s'était-il produit ? Nous le saurons plus tard. Lorsque la femme de l'horloger l'avait questionné sur ce changement d'attitude, il lui avait répondu : « Ça y est ! notre fortune, celle de nos enfants, s'il en survient, — tu sais ce qu'a dit le médecin — est assurée. Ne m'en demande pas plus aujourd'hui.

La « quakeresse » habituée de longue dates à considérer comme actes d'apôtres les faits et les gestes et même les paroles de son époux, à respecter son silence à ne pas discuter ses manies mystérieuses ou non n'insista pas. Faisons comme elle pour le moment.

VI

Vers le milieu de 1829, le ménage de l'horloger s'accrut d'un enfant. Le parrainet la marraine avaient été choisis d'avance. D'avance ils avaient fait choix, d'accord avec les parents, du nom que recevraient au baptême l'enfant a venir, selon son sexe. Ce fut une fille, elle s'appela Agathe.

Louis des Iles.

(A suivre)

Reproduction interdite aux journau qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

cune manipulation chimique, peut s'appliquer facilement, a toute heure, dans les bureaux même des établissements financiers et dans les maisons de commerce.

TRIBUNE LIBRE

On nous communique, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Il parait, d'après un des plus suaves écrivains de *la Fraternité* que j'ai commis une nouvelle bêtise. Décidément je ne serais jamais sérieux ; cependant je commence a ne plus être de la première eunesse ; j'atteinds l'âge ou le bon sens est généralement venu.

Une fois encore je suis au nombre des personnes attaquées par la feuille susdite : MM. Roman, président du tribunal Martel, conseiller municipal : Tardieu, pharmacien ; Demandol, juge au tribunal ; Thélène, consul ; Thélène, maire ; Turin, directeur du *Sisteron Journal* ; Imbert, brigadier de police ; Blanc dit Bleu, conseiller municipal ; Clergue, secretaire de la mairie et la masse des fonctionnaires. J'avoue n'avoir pas toujours été en aussi bonne compagnie.

Le fait incriminé est pourtant des plus simples. Cité comme témoin dans l'affaire de la bagarre de la Beaume, a laquelle je n'assistais pas et dont je ne connaissais pas alors le premier mot, j'ai eu le bon esprit de demander au président du tribunal l'acquittement de deux de mes compatriotes qui se trouvaient au banc des accusés ; j'ai démandé également comme conséquence la condamnation de deux des coupables que le ministère public n'a pas songé à poursuivre : MM. Hubbard et Jamais.

Si Monsieur le président m'avait laissé parler j'aurais démandé de plus une condamnatiou contre le sous-préfet actuel qui n'a pas su maintenir l'ordre dans notre ville ; contre la gendarmerie et enfin contre tous les incapables et rancuniers chefs de partis qui n'ont pas su maintenir la population dans le calme voulu, voilà ceux que le tribunal devait rendre responsables.

Le ministère Public a pensé autrement Pendant que des gens bien habillés ou bien apparentes restaient idemmes, deux modestes travailleurs, moins coupables que ceux qui dans la coulisse les ont poussés à cette aventure, ont été condamnés.

Toujours la morale de la fable : *selon que vous serez puissant ou misérable*, pour le même délit vous passerez en correctionnelle ou vous serez laissé tranquillement chez vous.

F. BEINET.

Trésorier de la Libre-Pensée Sisteronnaise.

Cancans & Potins

L'*Echo du Merveilleux* nous apporte les dernières prophéties d'une célèbre cartomancienne de Paris qui a déjà été consultée au sujet de l'affaire Humbert :

On la priait d'interroger les cartes.

— Coupez... dit-elle. Un accident du Métropolitain sera proche d'un formidable incendie. C'est un monument public qui brûlera. Je ne vois heureusement pas d'accident de personne. L'époque ? Environ dans dix-huit mois.

— Est-ce tout ce que vous voyez de funeste pour Paris ?

— Oui, Paris n'est pas sérieusement menacé d'ici au moins trois ans, ainsi que le prouve cette carte qui est très bonne (Castor et Pollux)*. Après je ne vois pas, c'est trop éloigné.*

— Et pour le pays, en général, rien de funeste, pas de guerre, par exemple ?

— Coupez. Bien. Donnez-moi sept cartes. Rien de mauvais. Donnez-m'en trois autres. Parfait, c'est la paix complète pour la France, je le garantis.

— Et les souverains, rapidement. Edouard VII d'Angleterre ?

— Le public le croit atteint d'une appendicite et la presse anglaise a reçu des ordres pour l'entretenir dans cette idée. C'est faux ! Le roi est atteint d'un cancer à l'estomac. A l'encontre de la plupart des voyantes, cartomanciennes, etc., je vous dirai que, d'après mes cartes, je le vois couronné, mais il ne règnera pas longtemps. Il va rentrer rapidement en convalescence. On en profitera pour lui poser le couronne sur le front. Mais il aura bientôt après une seconde rechute. Il semblera triompher encore de la mort, mais succombera pourtant. Je place cet évènement dans le premier semestre de 1903.

— Notre ami et allié va-t-il voir cette fois enfin se réaliser son ardent désir ? En un mot, S. M. l'impératrice de Russie va-t-elle mettre au monde l'héritier tant attendu ?

— Malheureusement non, pas cette fois. C'est une grande-duchesse. Mais ce que je puis vous certifier c'est que le tsar aura un garçon avant deux ans.

On questionne encore les cartes, à la hâte, sur l'empereur d'Allemagne et l'impératrice Eugénie. Le premier devrait venir prochainement à Paris. La seconde s'éteindrait subitement vers la fin de l'année 1903 *ou les premiers jours de* 1904.

— Mme Humbert ?

— En France, toujours. Je vous l'ai déjà dit une fois.

Elle n'a pas bougé et bien des gens savent où elle se trouve. Mais elle sera arrêtée à la fin avec ses complices. Tenez, c'est fatal. Voici deux cartes qui signifient : l'une prison, l'autre procès.

— La politique ?

— Pour moi je vois le président Loubet terminer son septennat. Après lui viendra un homme remarquable, un génie même, complètement inconnu aujourd'hui.

D'autre part vous pouvez annoncer deux morts d'hommes politiques très en vue dans un laps de temps n'excédant pas dix-huits mois.

Intrigué par cette lecture nous avons voulu consulter à notre tour l'une des plus célèbres cartomanciennes locales et voici ce qu'elle nous a appris :

Avant quatre ans Sisteron sera un vaste temple maçonnique ayant à sa tête le vénérable frère Hubbard.

Tous les habitants à quelque sexe qu'ils appartiennent seront frères ∴ trois points.

Il y aura le côté des hommes et le côté des femmes. Celles-ci se réuniront pour entendre des conférences sur l'Union libre *dans le local des trinitaires depuis longtemps expulsées comme de simple bénédictins. Les hommes tiendront leurs séances dans l'église cathédrale devenue la propriété de la loge depuis le départ du dernier curé.*

La politique et les conférences étant une nourriture plus que confortablement suffisante personne n'aura plus besoin de travailler.

Tout le monde sera égal. Il n'y aura plus de fonctionnaires, partant plus d'ambition et plus de jalousies.

Sisteron sera une ville modèle et au superlatif idéale.

Une fois par an, un grand banquet, dont voici le menu, reunira frères et sœurs :

Hors-d'œuvres Collectivistes
Vol-au-Vent Carmagnole
Salmis de Curés
Pets de Nonne
Salade Internationale
Brochette de jeunes Abbés
Dessert Assorti
Pain et Vin à discrétion

La consultation m'a coûté trente-deux sols.

Je les regrette. Cette vieille sorcière a dû se payer ma tête car il n'est pas possiblle qu'il puisse nous arriver tant de bonheur à la fois.

O. de Javelle.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

SISTERON

Elections Sénatoriales. — On commence, dans les milieux politiques, à se préocupper des élections sénatoriales dans les Basses-Alpes.

Si deux candidats seulement seront élus, beaucoup d'autres seront appelés ou se présenteront eux-mêmes.

Neuf ans de fromage sénatorial à grignoter paraissent bons à un grand nombre. Aussi la liste des candidats qui pendant ces neuf ans, veulent se vouer au bonheur du peuple, est elle déjà longue.

Voici, sous toute réserve, les noms mis en avant,... et la litanie s'allongera sans doute.

Allemand, sénateur sortant.
Fruchier, — —
Tirribillot, de Paris.
Delarges, de Manosque.
Reinach, de Paris.
Hubbard, député.
Honnorat, de Castellane.
Gassier, de Barcelonnette.
Delombre, député.
Romieu, maire de Digne.
Pierre Andrieu, ancien candidat, et X... candidat local, ni vieux ni jeune, ni blond ni brun dont, par discrétion, nous tairons le nom quelques jours encore.

Musique. — Vient de paraitre chez A. Petit éditeur à Paris " Honneur aux Bours " hymne dédiée à la petite reine Vilhelmine et au président Krüger. Les paroles de M Jules Mexber et la musique de M. Léonce Maurel sont de la meilleure ordonnance. La création faite à Paris par la célèbre artiste Paulette Darty a obtenu dans les salons un succès remarquable.

La création sur les scenes de Marseille et d'Aix n'a pas été moins brillante. Félicitations au jeune compositeur qui nous a promis de réserver quelques partitions pour les musiciens et musiciennes, violonistes et pianistes Sisteronnais.

Avis. — **Madame NER**, ayant acheté le *Grand Hôtel Vassail* et pris la direction de cette ancienne maison si avantageusement conuue, cèderait son bazar des **Galeries Parisiennes**

Pour traiter, s adresser aux Galeries Parisiennes ou à l'hôtel Vassail.

P. L. M. — A partir du 18 août la Cie P. L. M. appliquera les *appareils garde place* aux voitures directes circulant entre Paris et Genève, et Paris et Chambéry, dans les trains suivants :

Train No 1 partant de Paris à 9 h. 20 matin.

Train No 564 partant de Genève à 11 h. 10 matin.

Train No 612 partant de Chambéry à 11 h. 50 matin et d'Aix-les Bains à 12 h 22 soir.

L'emploi de ces appareils assure aux voyageurs la possession indiscutée de la place qu'ils ont choisie dans le train.

Les voyageurs pourront également faire retenir leurs places à l'avance au départ des gares de Paris, Genève, Chambéry et Aix les-Bains, moyennant le paiement d'une taxe de location de 1 franc par place.

ÉTAT-CIVIL
du 8 au 15 Août

NAISSANCES

Figuière Claire Albertine.
Mériot Rose Marguerite.
Trabuc Laurence Alix Gabrielle.

MARIAGES

NÉANT

DÉCÉS

Dupierre Alber Charles 4 mois
Estellon Fréderic André Arthur 2 mois
Reynier Marie Adélaïde veuve Roman 72 ans.

Bayons. — Dans sa séance de dimanche dernier, le conseil municipal a nommé maire M. Armand Pustel, notaire en remplacement de M Joseph Daumas démissionnaire. Le secreiariat de la mairie a été retiré des mains de l'instituteur.

COURRIER DE LA MODE

Les lauriers sont coupés, les prix distribués, les cages vides, les oisillons envolés et chantants au bord des plages qu'ils peuplent et animent de leur gaîté charmante, depuis Boulogne jusqu'à Biarritz. Un bon nombre se sont essaimés dans les campagnes infinies et tranquilles, dans les coins d'ombre, au bord des ruisseaux. La vie est, pour un temps, toute changée ; les habitudes modifiés et jusqu'à la toillette qui n'a plus la même allure.

La robe de campagne est essentiellement de porter plus facile que la robe de ville, moins franfreluchée. C'est de prèférence, la robe écourtée si non tout à fait courte. Il va de soi que les personnes qui portent cette jupe sont celles qu'elles avantage. Adopter une mode, uniquement parce que c'est la mode, sans se soucier de sa convenance avec, notre âge, notre taille, notre, embonpoint serais tout le contraire du bon sens.

Mais pour celles qui peuvent adopter cette jupe courte, elle et seyante et fort pratique.

Voiçi un joli modèle qui peut s'exécuter soit en piqué, soit en lainage léger, voile ou mousseline, tombant libre sur un fond de jupe.

La jupe courte et plissée au au dessous d'un empiècement, plat un peut ondulé sur les hanches ; les plis s'arrêtent à 30 centimétres du bord qu'ourle un galon de fantaisie. Le corsage-blouse dans une ceinture de cuir : il est décoleté en arrondi sur une guimpe de de grosse guipure, La manche évasée et ouverte tombe sur un bouffant de linon à poignet de guipure, au bord de la manche et du corsage, même galon qu'à la jupe.

En blanc, en écru, avec galon genre cachemire, indien ou japonais, cette robe est tout à fait, charmante.

Disons en passant que la broderie sur filet ne date pas de hier. Le filet était connu des Egyptiens ; il en existe au Louvre un morceaux brodé de perles de verre. Les Romains bordaient leurs toges *de carres de réseaux brodés.* Au moyen-âge on appelait cette

© VILLE DE SISTERON

broderie réseuil, puis locis. On garnissait le mobilier, le linge. Catherine de Médicis avait une garniture de lit en réseuil ; ses filles d'honneur et ses servantes faisaient du filet tout le jour. A la mort de la reine on trouva dans ses coffres 919 pièces de filet, tant de carrès que d'entre-deux.

Ce genre jouit aujourd'hui d'une véritable Renaissance. Un entre-deux ou de carrés de filet brodé font un joli relief sur un double fond de mousseline de soie.

La forme Empire est très prisée pour les déshabilés, Elle est flottante et moins chaude. En mousseline liberty elle devient jeune et coquette et plus flatteuse qu'une autre.

Beaucoup de pastilles de velours en garniture, même sur les robes de linon, même sur les devants de lingerie. C'est pastilles sont en velours noir ou de couleur en un seul ton ou en tons mélangés. L'effet est agréable, la pose facile ; quatre point à l'envers suffisent. On les dispose soit en ligne soit en semis. On los sèm eau bord des chapeaux, des ombrelles, etc.

Un moyen facile. — Viomeuil (Vosges), le 22 septembre 1901. Je me sers des Pilules Suisses lorsque j'éprouve des embarras gastriques compliqués de maux de tête, insommie, cauchemars. etc. Aprés avoir pris des Pilules pendant quelques jours, je me sens débarrassé de ces malaises et mon sommeil redevient calme Victor Gérard (Sig. lég.).

Marché d'Aix
du 7 Août 1902

bœufs limousins	1 50	à	1 55
— Gris	1 40	à	1 45
— Afrique	» »»	à	» »»
bœufs du pays	» »»	à	» »»
— gras	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 60	à	1 65
Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 45	à	1 50

BULLETIN FINANCIER

Notre marché est meilleur. Les transactions ne sont ni plus nombreuses ni plus importantes ; mais la forte baisse des semaines précédentes a déterminé des achats chez le comptant, et la spéculation suit l'exemple. Le mouvement ascentionnel est, en outre, aidé par diverses circonstances de « jeu » sur lesquelles il n'y a pas lieu d insister.

Le Perpétuel s'est relevé à 100.83. Le 3 1,2 n'a pas fait des progrès aussi étendus ; nous le trouvons à 101.32.

Les établissements de crédit ont assez belle attitude, sans différences bien sensibles. La Société générale se distingue par sa fermeté à 614.

Suez s'est amélioré à 3947. Les actions chemins sont beaucoup moins lourdes. Les obligations 2 1,2 de l'Ouest sont très demandées à 422 ; peut-être est-il bon de rappeler que si les 3 0,0 répondent au désir de ceux qui veulent pour leurs placements le maximun de rendement, les 2 1,2 sont recherchées de ceux qui préfèrent sacrifier quelques centimes sur le revenu pour bénéficier de la prime au remboursement qui, à 422 est de 78 fr., soit proche du quart du capital déboursé

Italien 101.90. Extérieure 80.95.

Mines d'or mieux traitées, mais toujours avec circonspection. Sud-Afrika 122.

A VENDRE
Deux Excellentes Chiennes de Chasse
Agées, l'une de 2 ans, l'autre de 3
S'adresser à M. Renu. à Volonne.

ETUDE
de Me Gaston BEINET, avocat-avoué
à Sisteron (B.-A.)

VENTE
Sur Surenchère
Immeubles sis à la Motte.

Il sera procédé le VENDREDI VINGT NEUF Août mil neuf cent deux à DEUX heures du soir par devant M. Girard juge commis à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron au palais de justice à Sisteron à l'ajudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de la Motte, canton de la Motte, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

PREMIER LOT
(*Premier des 1res affiches*)

MAISON d'habitation sise à la Motte Grande rue ou rue Sainte-Catherine comprenant une salle de café, Boucherie et une Auberge avec leurs dépendances et élevées de deux étages avec cave et galetas compris sous les numéros 23 et 24 p. de la section A, confrontant du levant ruelle, du midi la Vve Jourdan : du nord rue, et du couchant le deuxième lot ci-après.

Mise à prix : Sept mille quatre-vingt deux francs.

ci . . . . . 7082 fr.

DEUXIÈME LOT
(*Troisième des 1eres affiches*)

MAISON d'habitation avec boulangerie au rez-de-chaussée et cave et écurie au dessous ou soit toute l'ancienne maison Heyriés de bas en haut (avec escalier commun) numéro 24 p. section A, de la matrice cadastrale confrontant du levant ruelle, du midi le premier lot, du couchant rue et du nord Chardon et Gras.

Mise à prix : Quatre mille quatre cent quarante cinq francs.

ci . . . . . 4445 fr.

TROISIEME LOT
(*Cinquième lot des 1eres affiches*)

LABOUR et oseraie au quartier de Pré long (le plus haut au dessus du canal) compris sous les numéros 88p. 101p, 102, 105 106 et 107 de la section A : d'une contenance approximative de 67 ares 47 centiares confrontant au levant Canal au midi Vve Rolland, au couchant Combe, au nord Bernard et Donnet.

Mise à prix : Dix neuf cent quatre vingt quatre francs.

ci . . . . . 1984 fr.

QUATRIEME LOT
(*Deuxième lot des 1eres affiches*)

PRÉ au quartier de Pré du Gour compris sous le numéro 63p, de la Section A, du plan d'une contenance de 5 ares 30 centiares, confrontant du levant Lagarde, du midi chemin, du nord route, du couchant Massot.

Mise à prix : Neuf cent trente-quatre francs.

ci . . . . . 934 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession de M. CLEMENT Edouard boucher ; et de celle de la dame, Abrachy Josephine épouse CLEMENT en leur vivant domiciliés et demeurant à la Motte.

La vente en a été poursuivie a la requête de 1° Henri CLEMENT propriétaire ; 2° Madame Maria CLEMENT épouse sans profession, de Marin AYASSE boulanger agissant avec l'assistance et l'autorisation de son mari. et du dit Ayasse en qualité de mari pour assister et autoriser son épouse, 3° Madame Louise CLEMENT épouse de Henri PREYRE propriétaire agissant avec l'assistance et l'autorisation de son mari et du dit Preyre en qualité de mari pour assister et autoriser son épouse tous domiciliés et demeurant à la Motte agissant en qualité d'heritiers de feu Edouard Clement et de feue Joséphine Abrachy épouse Edouard Clément, leurs père et mère ayant tous pour avoué Me Gaston BEINET.

Contre Madame Julienne BARNEOUD veuve de Edouard Clement, propriétaire, domiciliée et demeurant à La Motte tant en son personnel que comme mère et tutrice légale de Blanche, Madeleine, Marguerite et Rose CLEMENT ses filles mineures ayant pour avoué Me Charles Bontoux.

Elle a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de Sisteron en date du 19 juin 1902. Enregistré.

A l'audience du 5 août 1902 ils ont été adjugés savoir : le premier et le troisième lot à la dame Julienne Barnéoud Vve Clément ayant pour avoué Me Charles Bontoux ; le deuxième lot au sieur Richaud Casimir propriétaire à La Motte ayant pour avoué Me Félix Thélène ; le quatrième lot à la dame Richier Eugénie veuve Lagarde Désiré propriétaire à La Motte ay nt pour avoué Me Gaston Beinet.

Suivant acte au greffe en date du onze août mil neuf cent deux enregistré ils ont été surenchéris 1° le premier lot par les sieurs Clément Henri propriétaire et Ayasse Marin boulanger à la Motte ;

2° le troisième lot par M. Preyre Henri propriétaire à La Motte ;

Suivant actes au greffe en date du 12 août 1902 enregistrés le deuxième lot a été surenchéri par le sieur Ayasse Marin propriétaire à La Motte et le quatrième lot par le sieur Suquet Pierre propriétaire à Sisteron tous les susnommés ayant pour avoué Me Gaston Beinet.

La vente de ces immeubles en a été ordonnée suivant jugement en date du 13 août 1902.

Ils seront revendus aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal et en outre à la charge des frais de surenchère.

Sisteron le 14 août 1902,
G. BEINET.

Dûment Enreistré.

LECTURES POUR TOUS

Au retour d'une excursion, quel plus agréable délassement qu'une lecture attrayante ? Aussi ne part-on pas à la campagne, sans emporter les **Lectures pour tous** Une illustration saisissante à chaque page, un texte varié, instructif, captivant, qui comprend des études de vulgarisation artistique ou pittoresque, de curieux articles d'actualité, des récits de voyage, de dramatiques romans et nouvelles, voilà ce qu'on trouve chaque mois dans la publication essentiellement familiale de la Librairie Hachette et Cie et ce qui justifie son succès toujours croissant.

Pendant les loisirs des vacances, chacun voudra lire le N° d'**Août** des **Lectures pour tous**, dont voici le sommaire : *Le Frisson de l'Ame des Foules : Héroïsme en commun et Violences collectives. — Arts et Métiers chez les Animaux. — Le Rêve et la vie dans une forêt*, par Emile Michel, membre de l'institut. — *Danses sacrées et profanes en Extrême Orient. — Fleur du ciel*, conte. — *Le Jour, Tueur de Microbes. — En Wagon, par les Airs et sur les Eaux. — Amours d'exil*, nouvelle. — *Capitaine courageux*, roman. — *Grandes Cités buveuses d'eau : le Service des Eaux dans les Villes — Le Volontaire récalcitrant.*

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — le N°, 50 centimes.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés s.g.d.g.

Que celui qui souffre de cette infirmité fasse un essai de la méthode GLASER, merveilleuse méthode consistant en un appareil sans ressort se portant jour et nuit sans fatigue, ne gênant ni mouvement ni travail.

La hernie maintenue en dedans par cet appareil est guérie en peu de temps, voyons plutôt l'analyse.

Monsieur Glaser,

Je viens aujourd'hui vous remercier un peu tardivement et vous dire que je suis guéri de la hernie pour laquelle vous m'avez traité, il y a déjà quelques années. Je ne porte plus de bandage et je n'ai rien ressenti depuis plus de deux ans. Aussi j'engage les personnes atteintes de cette infirmité à s'adresser à vous et je vous autorise à publier ma lettre, dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette maladie.

Signé : François ROBERT,
adjoint au maire à Villiers su Saulnot p. Héricourt (Haute-Saône) Le 14 Mars 1901

M. Robert est âgé de 75 ans.

Je souffrais il y a deux ans d'une hernie double. La Providence m'amena a faire en ce moment, la connaissance de M. J. Glaser, spécialiste herniaire, Grâce à ses conseils,, à ses soins intelligents et à ses merveilleux bandages sans ressorts, je suis aujourd'hui complètement guéri. Je me fais un devoir de venir l'en remercier et l'attester publiquement : ceux qui souffrent de cette infirmité ne sauraient pas mieux placer leurs confiance pour être guéris promptement, radicalement et sons la moindre douleur.

F. BAUCHET, prêtre
professeur de philosophie au grand Séminaire de Vannes Morbihan) Le 27 Mars 1902

L'inventeur, M. J. GLASER, spécialiste herniaire, auquels nous adressons un cordial salut pour l'immense service qu'il a rendu à l'humanité, nous fait un devoir d'engager les personnes atteintes de ce mal, à le consulter en toute confiance : à Sisteron le 9 Septembre hôtel Vassail : à Digne le 10, hôtel du Commerce : à Manosque le 11 hôtel Pascal.

Demander le traité de la hernie gratis à M. J. Glaser à Héricourt (Haute-Saône).

Étude de Me Charles Bontoux
Avocat-Avoué
Sisteron (Basses-Alpes),

EXTRAIT
d'un jugement en séparation de biens

Suivant jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de première instance de Sistron le treize août mil neuf cent deux, la dame Elie Elisabeth BONNET épouse du sieur Joseph Léon André propriétaire cultivateur avec lequel elle demeure et est domiciliée à Vilhosc, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par nous avoué soussigné et celui de la dame Bonnet épouse ANDRE.

Sisteron le 14 août 1902,
C. BONTOUX.

La Grande Marque Française des Desserts Fins.

BISCUITS PERNOT

DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. *(4 Usines)*

GRANDS SUCCÈS.

Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.

AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS

SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE

PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.

FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40** Centimes

ANÉMIE GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS** par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Renseignements chez les *Sœurs de la Charité*, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

Le Gérant Aug. TURIN.

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

FIN DE SAISON

Grands Rabais sur tous les Articles d'Eté

CHEMISETTES, OMBRELLES, TABLIERS FAITS

TOUS LES ARTICLES DE BLANC, ETC

Un LOT de VESTONS Alpagas et Coutils — Un LOT de COSTUMES Coutils et Draps, etc pour Hommes et Enfants

Vendus à moitié prix de leur valeur

A SOLDER UN LOT DE RIDEAUX FICELLE

AU PRIX DE FABRIQUE

6, Rue Droite — SISTERON

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRES GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 13, Rue de Trevise.

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS	valeur 50 fr.	aujourd'hui	sur mesures	à	39 fr.
—	— 65 fr.	—	—	à	48 fr.
—	— 75 fr.	—	—	à	58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

---

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris.

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**

DAVIS

Catal. fco. Adresser Commandes **101**, Rue **QUINCAMPOIX**, **101**, PARIS. Mon L. ANDRÉ & Cie

---

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

Le RENTIER public : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cie. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cie de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Contrôle des Chances, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. - 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

---

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDES te ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON